



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E105609

VALABLE JUSQU'AU 01/09/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/09/1992

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/12/2017
7 625

Raison sociale : BERNAY PEINTURE ISOLATION

LE BOURG LECOMTE
27300 BERNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERNAY

Siret : 388 569 816 00027

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 365097504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 365097504

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 02 32 44 04 88

Portable :

Site Internet :

E-mail : bernay.peinture.isolation@orange.fr

Responsabilité légale :

HOREAU LUDOVIC PRÉSIDENT

Fax : 02 32 46 38 86

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	08/12/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/06/2023
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	08/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.